



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est situé sur le revers sud-ouest d'une colline.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste de Beaufort ; , perception de Cesancey ; succursale ; à 10 km de Beaufort et 11 km de Lons-le-Saunier. Altitude 515 m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 4, de Lons-le-Saunier à Montfleur ; par les chemins vicinaux tirant à Grusse, à Vincelles, à Cesancey, à Gevingey, à Arthenas et à la Grange d'Ancey ; par le ruisseau du Lavoir qui y prend sa source et par celui de la Beaumette.

Communes limitrophes : au nord Geruge et Gevingey ; au sud Augisey ; à l'est Geruge, Bornay et Arthenas et à l'ouest Cesancey, Grusse et Rotalier. La Grange de Virebief, la Grange du Bief, la Grange de Sancey, la Grange en Ley, chez les Poncets, la Grange du Pérucle et le hameau derrière le Crêt font partie de la commune.

Les maisons sont généralement disposées par groupes, alignées sur le bord de différentes rues, bâties sans goût, en pierre et couvertes, partie en chaume et partie en tuiles. On y remarque les habitations de M. Paul Babey, de Besançon, et de Mme Marie Babey.

Population : en 1790 : 736 habitants ; en 1846, 577 ; en 1851, 521, dont 244 hommes et 277 femmes ; 130 maisons ; 133 ménages. En 2002 : 276 habitants. Les habitants n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1668.

Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Saint-Laurent-la-Roche a reçu la cote 5 E 113/3 à 7. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 857, 3 E 6705 à 6716, 3 E 8204 et 8205 et 3 E 10420. Tables décennales : 3 E 1102 à 1110.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 991 à 994, 5 Mi 5-6, 5 Mi 1183 et 2 Mi 1174.

dastre : exécuté en 1835 : 1112 Ha 08 a divisés en 3821 parcelles, savoir : 548 Ha en terres labourables, 251 Ha en pâtures, 165 Ha en bois, 53 Ha en vignes, 40 Ha en friches et murgers, 16 Ha en broussailles, 12 Ha en prés, 4 ha 31 a en jardins, 4 Ha en sol et aisances des bâtiments.

Le sol, montagneux et peu fertile, produit cinq fois la semence des céréales. On récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des carottes fourragères, des pommes de terre, du chanvre, des vins blancs et rouges de bonne qualité et très appréciés, peu de foin, de navette, de betteraves, de fruits et beaucoup de fourrages artificiels.

On importe moitié des céréales et on exporte les trois quarts des vins.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des porcs, quelques chèvres, des volailles. 20 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire de la marne peu exploitée, du minerai de fer en grain, qu'on extrayait autrefois pour les forges de Clairvaux, des carrières d'excellent gypse, dont l'exploitation a été abandonnée depuis 1820, de la pierre à bâtir ordinaire, de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique. Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la culture de la vigne.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 15.000 kilogrammes de fromage, façon Gruyère.

Les patentables sont : un cordonnier, un mercier, un sabotier, onze maréchaux-ferrants, deux aubergistes, un menuisier, et un tisserand.

La création de trois foires par an serait très utile.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère insuffisant et en mauvais état ; une maison commune, contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 garçons, et la cave de la fromagerie ; 2 fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, un lavoir hors du village, 2 citernes, une place publique, emplantée d'arbres, et 595 Ha 72 a de pâtures, bois et terres labourables. L'école des filles est dirigée par deux religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul de Besançon. Cet établissement a été doté par M. François Babey.

Bois communaux : 161 Ha 30 a, coupe annuelle : 4 Ha 83 a.

NOTICE HISTORIQUE

Rien de fantastique comme le site de Saint-Laurent. Figurez-vous une longue chaîne de montagnes, dont la ligne de faite est brusquement interrompue par une profonde échancrure, en forme de croissant. La pointe au nord, appelée la Roche, est formée par un rocher taillé à pic sur trois de ses faces. Elle supportait jadis un château-fort qui joua un rôle particulièrement dramatique dans les annales du pays. La pointe au sud est une montagne conique, appelée le Châtelet, qui supporte sur ses flancs l'église paroissiale, dont le clocher apparaît de loin comme le mât d'un navire. Le bourg descend en amphithéâtre sur le revers oriental de la Roche. Un étroit vallon, qu'arrose la Sonnette, s'évase en entonnoir derrière Grusse, décrit un cirque au pied de Saint-Laurent, et après avoir fait un coude très prononcé, s'ouvre en éventail entre Vincelles et Rotalier, pour se confondre bientôt avec les plaines de la Bresse.

Une telle position offrait trop d'avantages pour ne pas fixer l'attention des premiers habitants de la Séquanie ; aussi, y trouve-t-on de nombreuses traces du séjour des Celtes. Entre la Roche et le village de Geruge, s'élève une haute montagne, appelée la Vuarde, au sommet de laquelle on remarque un espace circulaire de 120 à 130 m de circonférence, entouré par un retranchement en pierre et en terre, sans fossés. C'était probablement un poste d'observation. A peu de distance se trouve un champ connu sous le nom de Pierre-Levée. Une dénomination aussi caractéristique ne laisse aucun doute sur l'existence d'un peulven ou d'un menhir en cet endroit. Une croix en marque encore la place. A côté, s'élève le monticule de Beauregard, lointain souvenir du culte du soleil, et près de là, s'étend la Combe Saint-Martin, qu'orna probablement un temple du paganisme. Un castel ou tour romaine, correspondant avec ceux de Mont-Orient, de Bornay, de Montmorot, de Chevreau, de Laubespain, couronna la pointe de la montagne du Châtelet. Il pouvait servir de signal aux populations d'alentour, en même temps qu'il protégeait la voie romaine de Lons-le-Saunier à Lyon, qui passait sur la côte de Montciel, Mons Cœlius, au pied de la tour de Mont-Orient, à Gevingey, près de l'éminence de Saint-Martin à Cesancey, à l'est de Sainte-Agnès, à l'ouest de Vincelles, Rotalier et Vercia, au pied de la tour de Crèvecœur, à Beaufort, à Maynal, à Graveleuse, à Curny et à Coligny. Au moment où les Bourguignons prirent définitivement possession de notre pays, l'un de leurs chefs s'installa dans le castel romain, et fit bâtir dans le voisinage une chapelle, qu'il dédia à Saint-Laurent.

Il y avait à Augisey une église très ancienne, dédiée à Notre-Dame, qui occupait une éminence appelée le Molard des Moines. Elle était le chef-lieu d'une paroisse très étendue. Des religieux y célébraient les offices et occupaient un cloître à côté du cimetière. Au commencement du X^e siècle, ces moines possédaient tout le territoire compris entre les terres monastiques de Gigny, de Saint-Georges, de Saint-Maur et de Maynal. Suivant un acte notarié du 12 juin 901, ils permirent à Philippe, dit Grammont, possesseur de la tour du Châtelet, d'attacher des chapelains au service de sa chapelle et d'ériger un

cimetière pour l'inhumation de ses hommes. Les invasions des Hongrois au X^e siècle, amenèrent la ruine d'un grand nombre de monastères. Celui d'Augisey fut abandonné. Ses biens furent unis au prieuré de Gigny. Une colonie de religieux fut envoyée à Saint-Laurent pour faire valoir les biens. L'église continua d'être desservie par des chapelains dont les noms sont connus dès l'an 1151. Le patronnage fut cédé à l'abbaye de Château-Chalon, qui le conserva jusqu'en 1602.



Par un traité de 1192, Aymon, prieur de Gigny, et Rodolphe, prieur de Saint-Laurent, firent une association avec Etienne II, comte vassal de Bourgogne. Le comte Etienne fit bâtir un château formidable sur le sommet de la Roche. Les habitations dispersées au pied de la montagne du Châtelet, occupées par des serfs, se groupèrent sous la protection de la nouvelle forteresse. Elles formèrent un bourg qui fut clos de murailles. Les habitants reçurent en 1284 une charte de franchise et une organisation municipale d'Etienne de Chalon, leur seigneur.

Seigneurie : La seigneurie de Saint-Laurent relevait de la baronnie d'Orgelet, et comprenait les villages de Grusse, de Sainte-Agnès, Augisey, Asnières, Arthenas, Essia, Cesancey, Geruge, Belière, Rotalier, la Combe de Chalandigna, Vercia, Varessia, Rochelle, Vincelles en partie, Gevingey, et plusieurs granges éparses. Le seigneur avait la justice haute et basse, avec pouvoir d'instituer un bailli, un juge châtelain, un gruyer, un procureur d'offices, un greffier, des sergents, des forestiers et un tabellion général ; de percevoir seul les amandes, de faire publier les testaments et de recevoir l'appel des sentences des juges des vassaux. Les principaux fiefs relevant de Saint-Laurent étaient ceux de Beaufort, Crèvecœur, Mont-Orient, l'Isle, Gevingey, Maynal, Cesancey, Pleure et Saint-Martin, Rochelle, Chêne-Bernard, Rotalier, et d'autres à Sainte-Agnès, Paisia, Vercia, Condamine, Nilly, Augisey, Bonnaud, Bonnaïod, Saint-Aubin et la Vieille-Loye.

Château : le château de Saint-Laurent était situé sur le pic d'un rocher, en face des plaines de la Bresse. Jamais lieu ne fut mieux choisi pour établir une demeure féodale. Il était à peu de distance d'un grand chemin, et resserré entre deux vallons qui servaient en quelque sorte de fossés. La montagne était coupée de tous côtés, excepté au nord, par des escarpements si raides, que l'accès de la forteresse était presque impossible. Le château se composait d'une enceinte fortifiée qui suivait les contours de la Roche, et dans laquelle on pénétrait par une seule porte à pont-levis du côté du nord. Cette porte était défendue par une grosse tour et des fausses braies ajoutées au début du XV^e siècle. Outre les tours qui servaient à protéger l'enceinte et la porterie, il y en avait une plus haute, et plus importante, de forme carrée, qu'on appelait le Donjon, placée au centre. Un fossé creusé dans le roc, séparait le donjon d'un grand corps de logis qui se composait de chambres à la suite les unes des autres, et qui servaient de résidence aux officiers de la cour du seigneur. A l'entour étaient disposées la chapelle, les habitations de quelques vassaux, les écuries, les remises, etc...

Philippe II, roi d'Espagne, le fit proscrire, confisqua ses biens et ordonna en 1470 que la forteresse fut démantelée. Quelques réparations y furent faites en 1636. Ce poste était encore important, lorsque Louis XIV en ordonna la démolition en 1668. Aujourd'hui le château n'est plus qu'une prairie. Il n'en reste pas plus de vestiges que du castel romain.

Bourg et ville : le bourg était contigu à l'enceinte du château et s'étendait en rues parallèles sur le revers oriental de la montagne. Il était environné par une muraille épaisse, défendue par quatre grosses tours aux angles, et par quatre portes avec ponts-levis. Il y avait une halle pour l'étalage des marchandises. Des nobles, des bourgeois, des officiers de justice, des marchands, des juifs peuplaient exclusivement ce quartier. Il s'y tenait un marché chaque semaine et trois foires par an. On appelait la ville, l'église, le prieuré, le presbytère et les maisons au bas de la montagne du Châtelet ; deux ou trois maisons féodales s'y faisaient remarquer. Les autres habitations étaient occupées par des cultivateurs.

Prévôté : dans l'origine, le seigneur de Saint-Laurent et le prieur avaient chacun leur prévôt, mais dès le XIII^e siècle, il n'y en eut plus qu'un. Cet office fut inféodé, à titre héréditaire, en 1342, par Philippe de Vienne et Huguette de Sainte-Croix, à la famille Griffé. Gavain Griffé le possédait en 1441 et Pierre, son fils, en 1473. En avril 1765 MM. Vernier et Rolland achetèrent ce fief à l'un des héritiers Clerget et l'ont possédé jusqu'en 1790.

Evènements divers : on ne possède aucun document précis sur les dommages causés à Saint-Laurent par les Grandes Compagnies ; on sait seulement qu'à cette époque les châteaux d'Augisey, d'Alièze et de

Sainte-Agnès furent ruinés et que Louis de Chalon-Arlay III fit faire des restaurations importantes à celui de Saint-Laurent au début du XV^e siècle. On ignore également les désastres qui suivirent l'occupation de la Comté par les armées de Louis XI de 1477 à 1479, et par celles de Charles VIII en 1493.



A la fin de 1641, Lacuzon surprit par escalade la forteresse et en fit toute la garnison prisonnière. Ce brillant fait d'armes lui valut le brevet de gouverneur du château le 20 janvier 1642. Il trouva ce poste assez important pour y établir son quartier général. Il en sortait chaque jour pour faire des courses sur le duché de Bourgogne, notamment à Flacey, Savigny-en-Revermont, Frontenard, Cuiseaux, etc. Un jour qu'un détachement de la garnison de Dole s'était avancé jusque dans les environs de l'abbaye du Miroir, pour fourrager, Lacuzon, suivi de quelques cavaliers déterminés, et d'une partie de ses gens de pied, se joignit à l'expédition. Il s'en revenait sur le soir, chargé de butin, lorsqu'il se vit cerné, du côté de Maynal, par 400 paysans de Frontenard et de Montpont, par 40 cavaliers de la compagnie de Courval, et par 80 soldats de ligne et de milice de cette ville. Séparé de son infanterie et n'ayant alors autour de lui que neuf cavaliers, il fondit l'épée à la main sur les carabiniers de Courval, les renversa épouvantés sur les fantassins et les paysans, et s'ouvrant un passage sanglant à travers cette mêlée, il regagna sain et sauf les hauteurs de son fort. Chaque journée était marquée par de nouveaux exploits. Marc de Montagu, seigneur de Gevingey, chaud partisan de la France, dénonça Lacuzon au parlement, l'accusant de rapt, d'attentats aux mœurs, de viols et d'assassinats. On saisit sa personne et on le jeta dans les cachots. La cour souveraine ne tarda pas à lui rendre provisoirement la liberté sur parole. Il profita de cette faveur pour faire procéder à une contre-enquête. Il fut acquitté et reprit le commandement de Saint-Laurent, proclamé, après Dieu, le sauveur de la patrie.

Le prince d'Aremberg, nommé par l'Espagne le 2 mai 1668 au gouvernement de la Franche-Comté, confia à Lacuzon le commandement des bailliages de Lons-le-Saunier, d'Orgelet et d'une partie de ceux de Dole et de Poligny. Après la conquête de 1674, Lacuzon préféra s'exiler plutôt que de vivre dans sa patrie asservie. Il mourut à Milan en 1686, dans un âge très avancé.

Une contrée du territoire porte le nom de Champ de la guerre. On ne sait à quel événement se rapporte cette dénomination. Les annales de Saint-Laurent se terminent par un désastre : le choléra y fit invasion au mois d'août 1854, et enleva 24 personnes.

Eglise et familiarité : l'église de Saint-Laurent, mentionnée comme chapelle en 901, devint par la suite le chef-lieu d'une paroisse, composée du bourg, et des villages d'Essia, de Geruge, d'Arthenas, d'Augisey, de Belière et des différentes granges éparses d'Ancey, de Roquille, de Bandy, de Brieland, de Grandfontaine et de Bois-de-Ban. Les abbesses de Château-Chalon eurent le patronnage de l'église jusqu'en 1602, où le vicaire-général de Besançon prononça l'union de la cure à la familiarité formée au XIV^e siècle. L'église se compose d'un porche, d'une nef, d'un chœur rectangulaire, d'un clocher qui s'élève sur le milieu de la nef, de quatre chapelles et d'une sacristie. Elle est couverte en laves. Les quatre chapelles sont dédiées à Sainte-Anne, à la Visitation de la Sainte-Vierge, à la Sainte-Croix et la quatrième fondée en 1494, était appelée la Chapelle-Baraud. Deux des chapelles sont à droite, les deux autres à gauche, mais elles ne sont pas disposées symétriquement. Celles qui sont contiguës au chœur se composent de deux travées et remontent comme le chœur et la partie inférieure du clocher aux XIII^e et XIV^e siècles. La nef a été ajoutée ou reconstruite au XVII^e siècle. Le presbytère était à côté du prieuré.

Prieuré : l'origine est inconnue. La maison prieurale était à l'occident du cimetière et était habitée par un prieur et un religieux, qui devaient faire preuve de noblesse au prieuré de Gigny. Les bâtiments ayant été ruinés en 1637 par les troupes du duc de Longueville, leur emplacement, avec le jardin et le verger, furent accensés moyennant une rente en grains.

Maladrerie : il y avait à Saint-Laurent un hospice pour les lépreux auquel Isabelle de Courtenay, épouse de Jean de Chalon l'Antique légua par son testament de l'an 1257, une somme de 10 Fr.

Hôpital : l'hôpital de Saint-Laurent était dédié à la Vierge, à Saint-Denis et à Saint-Antoine ; la collation en appartenait au seigneur du lieu. On ne connaît pas l'époque de sa fondation. Il fut ruiné en 1637 ; la chapelle seule resta et fut vendue. Elle appartenait encore, il y a peu d'années à M. Babey.

Biographie : Saint-Laurent est la patrie de Germain Griffe, écuyer du duc Jean-sans-Peur, en la compagnie duquel il se trouva au siège de Bourges, de Saint-Denis, et à la Place Maubert de Paris ; de François Dauvergne (1784-1820), officier décoré, et des abbés Bouvier, Rolland et Martinet.



Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1840. Histoire de Gigny, par M. Gaspard. Notice sur Lacuzon par M. D. Monnier. Archives de la préfecture du Jura et du château d'Arlay.